

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 23/04/2019

## Les Conservatoires d'espaces naturels et le Conservatoire du littoral engagent un partenariat de 10 ans

*Le mardi 30 avril, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels et le Conservatoire du littoral signeront leur deuxième convention nationale de partenariat pour une durée de 10 ans. Cette signature aura lieu sur le site protégé du marais de Brouage en Charente-Maritime.*

Les Conservatoires d'espaces naturels et le Conservatoire du littoral poursuivent la même fin de préservation de la nature et de ses services, bien commun et si précieux de l'humanité ! Une coopération jouant sur leurs convergences et leurs complémentarités est une évidence pour les deux partenaires qui partagent des enjeux similaires dans plusieurs domaines :

- Ils mettent tous deux en place une protection foncière, consistant à acquérir les terrains pour leur donner une vocation naturelle définitive.
- Ils ont le même souci de connaître, gérer, évaluer et valoriser le patrimoine naturel ainsi protégé.
- Ils développent au sein de leurs structures respectives compétences, expertises et métiers similaires de plus en plus pointus.

En France, 60 sites propriété du Conservatoire du littoral sont gérés par les Conservatoires d'espaces naturels, soit près de 15 000 hectares dans 8 régions.

Les partenaires vous accueilleront **le mardi 30 avril 2019 à 10h30** pour cette signature à la Tour de Broue (17406 Saint-Sornin - lieu-dit « Tour de Broue »).

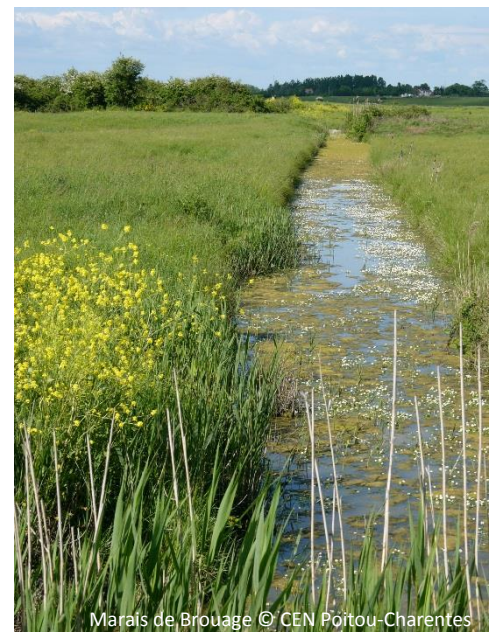
### Au programme

10h30 / Accueil et signature

11h / Balade panoramique sur le marais de Brouage

11h30 / Visite de la ferme du Gaty où la famille Oudin élève des vaches « Maraichine ». Locataire du Conservatoire du Littoral, ces éleveurs sont accompagnés par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

12h / Verre de l'amitié à la ferme du Gaty



Marais de Brouage © CEN Poitou-Charentes

Le site du marais de Brouage illustre la collaboration de deux partenaires. Depuis 1996, le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes assure la gestion et le suivi de l'ensemble des terrains sur le site du marais de Brouage. Il organise les pratiques agricoles, la gestion hydraulique, le lien avec les acteurs locaux et les suivis naturalistes. Une cinquantaine d'exploitants agricoles locaux valorisent par convention près de 900 ha de terrains du Conservatoire du littoral en faisant pâturer leurs animaux préservant ainsi durablement le marais.



Les marais de Brouage et la tour de Broue constituent une zone très riche en terme de paysage, de patrimoine bâti et d'écologie. À l'image de nombreuses zones humides, on y rencontre un grand nombre d'oiseaux à forte valeur patrimoniale dont le héron pourpré ou la spatule blanche, tout comme on y observe aussi une multitude d'espèces végétales implantées selon le gradient de salinité. Cet espace marécageux est également apprécié par les amphibiens.

La gestion de ce site vise à limiter le morcellement foncier et maintenir le caractère paysager et écologique de cet espace, tout en favorisant les activités agricoles traditionnelles de ces marais.

---

### **Chiffres clés**

Le Conservatoire du littoral protège 200 000 hectares soit 1450 km de côtes. Son réseau de 750 sites est animé par 10 délégations de rivage, 180 agents, 250 gestionnaires et 900 gardes du littoral.

Les 29 Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau de 3 300 sites. Les 1 000 salariés interviennent sur 161 000 hectares d'espaces naturels avec l'appui de 7 300 adhérents et bénévoles.

---

### **Contacts presse**

Conservatoire du littoral : Anne Konitz - 01 44 63 56 60 - [communication@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:communication@conservatoire-du-littoral.fr)

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels : Sandrine Poirier - 02 38 24 20 92 – [sandrine.poirier@reseau-cen.org](mailto:sandrine.poirier@reseau-cen.org)

Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes : Rémi GAUTHREAU - 05 49 50 50 97 - [communication@cren-poitou-charentes.org](mailto:communication@cren-poitou-charentes.org)